

La métropole souhaite nous expulser du bâtiment place de Milan... pour qu'il reste vide



Énième chronique de l'indignité métropolitaine, le bâtiment occupé par les femmes du collectif Solidarités femmes à la rue place de Milan a été déclaré expulsable par le tribunal ce début de semaine. Le collectif appelle à investir la place avec elles les 5 et 6 septembre.

Mise à jour : communiqué du collectif et manifestation de soutien vendredi 4/09 à 12h

Depuis le 6 mars 2026, nous, les femmes du collectif Solidarités femmes à la rue, occupons un bâtiment car nous n'avions pas d'autres solutions. Le bâtiment est vide et appartient à la métropole. Nous sommes 280 à y avoir trouvé refuge. La métropole nous a collé un procès car il lui était insupportable de voir que son bâtiment inoccupé servait à loger des personnes à la rue. Nous avons tenté de plusieurs fois de les rencontrer, sans succès.

Lors de l'audience, le 12 juin, l'avocat de la métropole a dit que nous devions partir car le bâtiment doit être bientôt détruit pour poursuivre les travaux d'agrandissement de la gare et de rénovation urbaine du quartier.

Et ça, c'est vraiment très urgent, vous comprenez !!!

Héberger les personnes à la rue, ça c'est moins important.

Fin août, le juge a donné raison à la Métropole et demande que le bâtiment de la place de Milan soit évacué "sans délai". 280 personnes dont des femmes et des enfants en bas âge sont menacées d'expulsion dans les prochains jours. Pourtant la Métropole n'a même pas encore demandé le permis de démolir ! Cela signifie que cette demande d'expulsion immédiate va laisser le bâtiment vide pendant encore des mois avant sa démolition. La politique de cette métropole est indigne.

C'est pourquoi nous continuerons de lutter contre notre expulsion.

Le collectif solidarités femmes à la rue 69 appelle tous les collectifs, assos, cantines, groupes de potes, groupes de musiques, stars de la danse, artistes en herbe qui le souhaitent à leur envoyer leurs propositions d'événements pour faire vivre la place de Milan ce week-end (5 et 6 septembre) et soutenir les habitantes. Elles cherchent également des banderoles, de préférence grandes (plus grandes que des draps 2 places par ex.) et solides (plastifiées ou bâches).

Pour les contacter, on peut leur écrire sur Instagram ou sur leur adresse mail : solidaritefemmesrue@proton.me

Mise à jour (02/09/2026) : Communiqué du 1^{er} septembre 2026 du Collectif Solidarités entre femmes à la rue.

Nous, habitant-es de la place de Milan, avons reçu la veille de la rentrée scolaire la décision du juge. Le juge a accepté la demande de la métropole de Lyon de nous expulser immédiatement. Aucun délai n'est accordé, et la trêve hivernale non plus.

Nous sommes donc expulsables à tout moment.

Place de Milan, c'est 280 femmes et enfants qui vivent dans le bâtiment depuis le 6 mars 2026. Ce bâtiment, qui

appartient à la Métropole, était vide depuis des mois, comme des dizaines de milliers de logements à Lyon. Alors qu'elle est responsable de la protection de l'enfance, la Métropole a plaidé l'expulsion pour continuer les travaux de rénovation urbaine du quartier.

Non seulement cette opération a participé à chasser les pauvres du centre-ville. Mais en plus, nous savons que **la Métropole n'a même pas demandé le permis de démolition à la mairie**. Le bâtiment va donc rester vide pendant des mois après l'expulsion. Pourquoi nous expulser maintenant ?

« Ce qui m'inquiète c'est qu'il n'y a pas de délai. On ne sait pas quand peut arriver. Ça peut être aujourd'hui, demain. À n'importe quel moment. Ça crée de la peur, de la crainte. »

Dans la décision, le juge évoque des risques de sécurité dans le bâtiment. **Nous avons fait tous les travaux demandés par le juge et réglé les problèmes de sécurité**. Les conditions de vie à ce jour sont acceptables. Nous invitons à venir visiter et constater. Il y a l'électricité, l'eau et les équipements nécessaires. Mais le juge n'en a pas tenu compte dans sa décision.

Nous ne comprenons pas cette décision. L'absence de délais est catastrophique, ne nous laissant aucune possibilité de nous organiser. À la veille de la rentrée scolaire, et à deux mois du début de l'hiver, nous sommes sans solution et démunies. Malgré nos nombreuses demandes, la Métropole n'a jamais accepté de nous rencontrer. Elle n'a même pas la décence de se déplacer.

La métropole préfère avoir un campement plutôt qu'un bâtiment occupé. Car c'est ce qui nous attend si l'expulsion a lieu.

Nous avons des enfants, des femmes enceintes, des personnes malades et âgées qui ne savent pas où aller. Cette décision nous condamne à la rue et à ses dangers. Faire vivre des enfants à la rue est un crime. C'est les priver de sécurité, de stabilité et de leur droit à vivre dignement. Comment peut-on prendre une telle décision ? La Métropole a-t-elle encore un peu d'humanité ?

Quelle sécurité à la rue ? La rue n'est pas faite pour vivre. Il y a des violences : physiques, sexuelles.

« Ça tombe pile avant la rentrée, on ne sait pas comment les enfants vont faire. D'ici un mois il va commencer à faire froid. »

Nous n'avons nulle part où aller. Nous avons le droit de vivre dans un endroit sûr comme tout le monde. On ne va rien lâcher. Nous nous sommes battues pour avoir ce bâtiment et nous nous battons pour le garder.

Nous appelons tout le monde, association, syndicats, élu-es, citoyen-nes à nous soutenir et à nous rejoindre. C'est ensemble que nous pourrons lutter contre cette expulsion injuste.

Nous demandons :

- une rencontre avec la Métropole
- des délais avant l'expulsion
- un relogement digne pour toutes les habitantes

Pas d'expulsion sans relogement !

Rendez-vous **vendredi 4 septembre à 12h pour une marche de la place de Milan à la Métropole**, suivie d'une conférence de presse à 13h30 devant la Métropole !

vendredi 4 septembre 2026

Marche de soutien à l'occupation du bâtiment place de Milan

12h00 - 14h00 départ place de Milan jusqu'à la Métropole

Lyon 3^e, à côté de la gare Part-Dieu